

Les bases de la réglementation santé-travail/ Formation à distance

Durée
11 heures

Dates
**Classes virtuelles :
de démarrage**
08/12/2025 : 13h30 > 14h00

intermédiaire
08/01/2026 : 9h > 10h

finale
27/01/2026 : 9h > 12h30

Coût
650 €

Intervenante
Camille BAUMANN
Juriste en droit social

Cette formation en format à distance été spécialement conçue pour transmettre les fondamentaux de l'environnement juridique de la santé au travail en alternant apport de connaissances et temps d'échange avec la formatrice afin d'approfondir les enjeux pratiques.

objectifs

- ◀ Mieux connaître l'environnement et le cadre juridique de la santé au travail
- ◀ Identifier les enjeux en matière de responsabilités et les rôles des acteur·rice·s de la santé au travail
- ◀ Situer plus précisément les missions des membres de l'équipe en santé au travail

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- ◀ Formation hybride à distance : alternance de modules de E-learning (apports théoriques) et de temps d'approfondissement à distance avec la formatrice
- ◀ Analyse de situations concrètes

évaluation

- ◀ Vérification des acquis par QCM
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

1^{er} temps : classe virtuelle 1 (30 minutes)

- ◀ Présentation et fonctionnement du parcours de formation

2^{ème} temps : e-learning

- ◀ **Module 1**
les bases du droit du travail
 - Les bases juridiques du droit du travail : sources du droit, hiérarchie des textes...
 - La jurisprudence
 - Le contrat de travail : définitions, obligations employeur / salarié·e, modifications, ruptures...
- ◀ **Module 2**
les responsabilités en matière d'hygiène et sécurité au travail
 - Employeur : obligations, pouvoirs, responsabilités...
 - Salarié·e·s : obligations, responsabilités...
 - SPST, Professionnels de santé au travail : missions, rôles, et moyens d'actions / responsabilités / secret professionnel et DMST

3^{ème} temps : classe virtuelle 2 (1 h)

- ◀ Bases du droit et responsabilités des différent·e·s acteur·rice·s : approfondissement et réponses aux questionnements induits par les modules

4^{ème} temps : E-learning

- ◀ **Module 3**
Éléments fondamentaux du droit de la santé et de la sécurité au travail pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire
 - SPST : missions et acteurs
 - Les suivis individuels et collectifs en santé au travail
 - Préconisations individuelles et inaptitude médicale du ou de la travailleur·euse ; conséquences sur le contrat de travail

5^{ème} temps : classe virtuelle 3 (3,5 h)

- ◀ Retour et approfondissements autour de La Loi du 2 août 2021 et ses décrets : quelles sont les principales évolutions en santé, sécurité et conditions de travail ?